

Cuisine & vitalité !

formulaire de commande d'un Bon Cadeau pour un ou plusieurs cours de cuisine

Mes coordonnées :

Nom : ...

Prénom : ...

Rue et n° : ...

Ville et code postal : ...

Adresse email : ...

Cette adresse sera utilisée pour confirmer votre commande et communiquer personnellement avec vous à ce sujet. D'autre part elle sera utilisée pour vous envoyer tous les mois une brève newsletter concernant des événements comme les dîners ou d'éventuels nouveaux cours ou nouvelles dates.

O Je ne souhaite pas recevoir la newsletter 'Cuisine & vitalité !', je préfère venir consulter régulièrement votre site web.

Téléphone : ...

Si je désire une facture, j'indique ici mes coordonnées de facturation :

Nom : ...

Rue et n° : ...

Ville et code postal : ...

Téléphone : ...

TVA : ...

Les coordonnées de la personne à qui le Bon Cadeau est destiné (ces coordonnées seront reprises sur le Bon Cadeau) :

Nom et prénom : ...

Rue et n° : ...

Ville et code postal : ...

Adresse email : ...

Téléphone : ...

Intolérances et/ou allergies alimentaires éventuelles :

Les caractéristiques de mon Bon Cadeau :

Nombre de cours que je désire offrir : ... cours

O Je désire laisser le soin au destinataire de ce bon cadeau de choisir le(s) cours au(x)quel(s) il(elle) désire participer. Je prends le soin d'expliquer au destinataire de ce bon cadeau qu'il(elle) doit s'inscrire au(x) cours au(x)quel(s) il(elle) désire participer, selon les conditions décrites plus bas.

Dans ce cas, le Bon Cadeau émis spécifiera seulement le nombre de cours offerts.

www.cuisineetvitalite.be

Je désire spécifier quel(s) cours j'offre :

Programme des cours du premier semestre

octobre 2009

mardi 13 octobre 2009, 19h30

Trois recettes de plat unique à préparer en deux temps trois mouvements en rentrant du boulot, cuisiner, [cycle débutant](#)

lundi 19 octobre 2009, 19h30

Les mille et un usages du déshydrateur, observer

mercredi 21 octobre 2009, 19h30

Menu chic pour recevoir l'esprit tranquille, cuisiner

janvier 2010

janvier 2010, date à définir, 19h30

Nouvelle cuisine japonaise (1), cuisiner, **nouveau cours !**

janvier 2010, date à définir, 19h30 :

Le meilleur du poisson, cuisiner **ce cours comprend un exposé théorique**, [cycle débutant](#)

janvier 2010, date à définir, 19h30 :

cours inspiré du chef breton étoilé Olivier Roellinger, cuisiner

L'impression de mon Bon Cadeau :

Cette impression est facultative. En effet le Bon Cadeau imprimé est symbolique, ne doit pas être présenté lors du cours auquel il donne droit et n'est pas valable sans un bon de commande dûment rempli et un paiement en ordre.

Je ne souhaite pas que vous imprimiez mon Bon Cadeau.

Je ne souhaite pas que vous imprimiez mon Bon Cadeau, car je préfère m'en charger moi-même et vous demande de bien vouloir m'envoyer le fichier .pdf à imprimer à l'adresse mail indiquée ci-dessus.

Je souhaite que vous imprimiez le Bon Cadeau et me l'envoyiez par la poste, à l'adresse indiquée ci-dessus (option possible uniquement à partir du 15 octobre 2009).

Je souhaite que vous imprimiez le Bon Cadeau que je passerai prendre au 100 de l'avenue Molière lors d'un cours auquel je suis inscrit (option possible uniquement à partir du 15 octobre 2009). Il s'agit du cours qui a lieu le : ...

Je souhaite que vous imprimiez le Bon Cadeau et l'envoyiez directement à son destinataire, par la poste et à l'adresse spécifiée ci-dessus. J'aimerais que vous joigniez un billet avec le message suivant (option possible uniquement à partir du 15 octobre 2009) : ...

Mon total :

Mon bon comprend 1, 2, 3 ou 4 cours :

... cours x 55 € = ... €

Mon bon comprend 5 cours ou d'avantage :

... cours x 50 € = ... €

Mon moyen de paiement :

Le paiement doit être réglé en une seule fois. Le Bon Cadeau ne sera délivré qu'après réception du paiement.

Je choisis de faire un virement au compte n° 001-3136886-79 avec en communication mon nom, mon prénom, le nombre de cours et la mention "bon cadeau 09-10" ;

Je choisis de payer en liquide lors du prochain cours de cuisine auquel je me rends et lors duquel j'enlèverai le Bon Cadeau (option possible uniquement à partir du 15 octobre 2009).

Mon accord avec les conditions générales suivantes :

Paiement d'un bon cadeau

Un bon cadeau peut être réglé par virement ou en liquide. Les paiements par virement se font sur le compte 001-3136886-79 et impérativement au minimum 4 jours ouvrables avant le (premier) cours auquel ils se rapportent. Les paiements en liquide se font au plus tard le jour-même du cours.

Bon cadeau ouvert

Si aucun cours n'est spécifié sur le bon cadeau, on parle d'un bon cadeau ouvert. Dans ce cas, son destinataire est invité à s'inscrire au(x) cours de son choix parmi les cours publics proposés dans le programme 2009-2010. L'inscription sera faite si possible au plus tard une semaine à l'avance et impérativement au plus tard 2 jours avant un cours, par téléphone (0486/103.502) ou par mail à cette adresse : thomasfougienne@gmail.com.

Désistement

Au destinataire du bon cadeau :

En cas d'empêchement d'assister à un cours, il vous est demandé de contacter aussitôt Cuisine & Vitalité ! par téléphone (0486/103.502) ou par mail à cette adresse : thomasfougienne@gmail.com. Dans le cas d'un désistement par mail, veuillez vous assurer que vous recevez de la part de Cuisine & Vitalité ! un accusé de réception par retour de mail avant de considérer que votre désistement nous a été communiqué.

- si vous nous communiquez votre désistement au plus tard 7 jours à l'avance, vous pouvez déplacer votre inscription à un autre cours du programme des cours publics de la saison 2009-2010. Si cela s'avère impossible, il est bien sûr toujours possible de demander que votre bon soit remboursé à la personne qui l'a commandé ;
- si vous nous communiquez votre désistement entre 2 et 6 jours à l'avance, vous pouvez déplacer votre inscription à un autre cours du programme des cours publics de la saison 2009-2010 moyennant le paiement de 20 € supplémentaires pour votre changement tardif. Si cela s'avère impossible, il est bien sûr toujours possible de demander que votre bon soit remboursé à la personne qui l'a commandé (moins la somme de 20 €, retenue pour votre désistement tardif) ;
- si vous nous communiquez votre désistement la veille du cours, le jour-même ou si vous ne nous le communiquez pas du tout, le cours sera intégralement dû et ne sera pas remboursé.

En cas d'empêchement d'assister à un cours, vous pouvez à tout moment proposer à un(e) ami(e) ou à un membre de votre famille de vous remplacer. Vous restez néanmoins seul(e) responsable d'honorer les engagements pris vis-à-vis de Cuisine & Vitalité ! Par exemple si la personne à laquelle vous avez proposé de suivre un cours à votre place ne se présentait pas au cours, votre cours serait perdu.

Les cours pour lesquels vous vous désistez seront décomptés du nombre de cours nécessaires pour bénéficier du prix préférentiel de 50 € pour 5 cours ou davantage. Le cas échéant, cette réduction pourrait donc être perdue suite à un ou plusieurs désistement(s).

Suppression d'un cours

Il est possible que, faute d'un nombre suffisant d'inscrits, un cours public soit supprimé. Le cas échéant, les personnes déjà inscrites sont averties exactement 6 jours avant le cours (c'est la raison pour laquelle les personnes qui souhaitent participer à un cours sont encouragées à s'inscrire au plus tard une semaine à l'avance) et il leur est proposé de déplacer leur inscription vers un autre cours public de la saison 2009-2010. Dans le cas où aucun autre cours ne convient au destinataire, le montant équivalent au cours supprimé sera remboursé à la personne qui a effectué la commande du bon cadeau.

Les cours supprimés par Cuisine & Vitalité ne seront pas décomptés du nombre de cours nécessaires pour bénéficier d'un onzième cours gratuit ou pour bénéficier du prix préférentiel d'une carte prépayée.

Communiquer les présentes conditions au destinataire du bon cadeau

La personne qui commande un bon cadeau est responsable de mettre au courant son destinataire des conditions générales qui en régissent l'utilisation.

Remboursement

Mis à part les cas repris ci-dessus, le bon cadeau n'est pas remboursable.

Pour accord, date et signature :